

Annexe IV

du Plan stratégique d'ONU-Femmes pour 2011-2013

Renforcement de la présence d'ONU-Femmes sur le terrain

1. Situation actuelle

Un des principaux rôles d'ONU-Femmes consiste à diriger et à coordonner une réponse holistique de l'équipe de pays des Nations Unies aux demandes d'appui des pays pour mettre en œuvre leurs engagements internationaux et nationaux en faveur de l'égalité des sexes, mettant en valeur toute la gamme d'expertise des Nations Unies en matière d'égalité des sexes, y compris celle d'ONU-Femmes. Une exigence fondamentale est donc le renforcement des capacités d'ONU-Femmes sur le terrain afin d'assurer des tels coordination, leadership et expertise en réponse à la demande des pays. Le renforcement ou la mise en place de la présence d'ONU-Femmes dans les pays sera uniquement effectué à la demande directe du gouvernement national et en consultation avec l'équipe de pays des Nations Unies.

L'évaluation des capacités sur le terrain (FCA selon ses sigles en anglais) achevée par ONU-Femmes en février 2011 a identifié les types de présence actuelle, qui varient en dimension, importance et complexité, dans 75 pays et territoires.

La proposition globale du Secrétaire général envisage de renforcer la présence d'ONU-Femmes dans 80 lieux sur le terrain, sur la base de l'infrastructure existante des anciens éléments constitutifs d'ONU-Femmes.

Aux termes de sa décision 2011/1, le Conseil d'administration a approuvé une disposition budgétaire en tant que mesure provisoire, en attendant l'analyse du Plan stratégique pour 2011-2013, afin d'institutionnaliser la capacité de base de 15 bureaux de pays et de renforcer davantage deux bureaux présentant des exigences de programmes complexes. Le Conseil a également approuvé le transfert du financement de postes de programmes de financement du budget d'appui à la structure de base des bureaux, allant de 6 à 7 postes pour chacun des 11 bureaux sous régionaux qui ne seront pas des bureaux régionaux. Au niveau des centres régionaux, le Conseil a approuvé la structure de base proposée de 7 postes pour le Panama et de 7 postes pour le Caire, ainsi que la création d'un nouveau poste de coordination à Johannesburg, Dakar et Bangkok, tout en revalorisant le niveau des trois postes d'adjoint existant actuellement dans ces emplacements et en transférant les postes actuellement financés par les programmes au budget d'appui. Ceci fait un ensemble de 34 bureaux qui ont été, d'une façon ou d'une autre, renforcés et institutionnalisés en 2011, par le biais de la création de nouveaux postes, la revalorisation des postes existants, ou le transfert du financement des programmes au budget d'appui.

2. Couverture proposée pour les pays

Une dimension essentielle de la stratégie est l'idée d'offrir un « modèle standard d'appui » aux États membres dans 75 pays. Le modèle proposé résulte de la résolution établissant l'Entité et du rapport global du Secrétaire général, ainsi qu'il a été validé par une enquête mondiale menée auprès des partenaires et des visites sur le terrain dans le cadre de la FCA ; le gouvernement et les organisations de la société civile ont considéré que les quatre domaines proposés du modèle standard d'appui étaient presque d'égale importance : (1) soutenir le développement et la mise en œuvre des lois, des plans, des politiques et des budgets fondés sur les preuves, conformément aux engagements nationaux et internationaux ; (2) appuyer les défenseurs de l'égalité des sexes, aussi bien au sein du gouvernement que des ONG ; (3) soutenir les capacités des partenaires nationaux pour ce qui est de générer des données et des connaissances, notamment à travers les échanges Sud-Sud, donnant un appui aux politiques publiques et au développement des programmes ainsi qu'au suivi des progrès ; et, (4) mener la coordination, de concert avec le système des coordonnateurs résidents, afin de promouvoir une plus grande cohérence et responsabilité au sein de l'équipe de pays des Nations Unies.

La FCA propose un complément minimum d'effectifs financé par le budget d'appui biennal afin de mettre en pratique le modèle standard d'appui comparable à celui d'autres organismes : à savoir :

- Représentant (international, niveau comparable aux autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies).
- Représentant adjoint / Administrateur de programmes (NOC/NOD, P3 / P4, le niveau dépend du contexte du pays).
- Fonctionnaire chargé des opérations (national, NOC/ NOD).
- Assistant administratif (national, GS6).
- Chauffeur / Employé de bureau (national, GS3, et seulement lorsque des options plus économiques ne sont pas disponibles, tel que le financement commun).
- Agent responsable de la sécurité, dans les pays où le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et le Responsable désigné pour les questions de sécurité déterminent que c'est nécessaire.

La stratégie visant à maximiser la couverture des pays au niveau du soutien en faveur d'ONU-Femmes, en réponse à la demande des gouvernements nationaux, avec un accent particulier sur les pays les moins avancés et les économies à faibles revenus, et tenant dûment compte de la résolution 64/208 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la coopération pour le

développement des pays à revenu intermédiaire pendant la période du Plan stratégique, comprend :

- a) En 2011, le renforcement d'un total de 34 bureaux sur le terrain, incluant 17 bureaux de pays, 15 bureaux sous-régionaux (dont trois situés dans les mêmes locaux que les centres régionaux) et 2 centres : financé par le budget d'appui de 2011. Sur cette base, il est proposé de renforcer davantage 15 bureaux de pays (parmi les 17 bureaux ci-dessus mentionnés) pour les ramener au niveau complémentaire d'effectifs recommandé par la FCA ;
- b) En 2012, le renforcement de vingt pays supplémentaires (en plus de poursuivre le renforcement des 17 premiers bureaux) sur la base du budget d'appui, par le biais de la disposition du complément total de 5 nouveaux postes pour chacun, suggéré par la recommandation de la FCA ;
- c) En 2013, le renforcement de 21 bureaux de pays supplémentaires sur la base du budget d'appui, par le biais de la disposition du complément total de 5 nouveaux postes pour chacun, suggéré par la FCA ; et
- d) Comme le veut l'engagement d'ONU-Femmes de mettre un accent particulier sur les pays les moins avancés et les économies à faibles revenus, sur un total de 34 bureaux sur le terrain financés par le budget d'appui en 2011, 13 bureaux sont situés dans les pays les moins avancés et les économies à faibles revenus. Sur cette base, ONU-Femmes augmentera la couverture en 2012 et 2013 par le biais de : (i) la localisation du plus grand nombre possible de bureaux de pays supplémentaires dans les pays les moins avancés et les économies à faibles revenus ; et (ii) l'appui aux pays les moins avancés et aux économies à faibles revenus par le biais de bureaux de pays ou sous-régionaux avec une couverture de plusieurs pays, de façon à ce qu'à la fin de 2013 tous les pays les moins avancés seront couverts par ONU-Femmes.

Les mesures suivantes seront prises afin de maximiser la couverture des pays de manière rentable et efficace :

- a) *Recours à une approche d'appui plurinationale.* Dans les situations où il est plus rentable d'appuyer un groupe de pays à partir d'un emplacement régional ou sous-régional central, ONU-Femmes utilisera également le modèle du Bureau de pays couvrant plusieurs pays géographiquement proches, afin d'offrir un soutien et d'assurer la représentation, comme c'est le cas des petits pays insulaires et d'autres configurations géographiques similaires, conformément à la pratique suivie par d'autres organismes des Nations Unies.

- b) *Utilisation des fonds des programmes de pays afin de fournir un appui technique en tant que catégorie d'activité de développement.* Les conseillers techniques qui appuient les priorités nationales et qui travaillent dans le cadre des domaines thématiques prioritaires d'ONU-Femmes peuvent également être financés avec des ressources de base ou d'autres ressources (contributions de donateurs et d'homologues) ou avec une combinaison de celles-ci, selon la nature du soutien requis par les États membres et la disponibilité de fonds.
- c) *Demande faite aux pays hôtes de partager les coûts.* Sur la base de l'expérience des programmes et des fonds des Nations Unies, ONU-Femmes demandera aux pays hôtes de partager les coûts, le cas échéant, y compris les frais des bureaux, d'autres infrastructures d'appui et des services de conseils techniques afin de faciliter sa présence et son soutien aux homologues nationaux du pays.
- d) ONU-Femmes cherchera à établir en interne et au sein du système des Nations Unies une capacité de « montée en puissance » afin de fournir un soutien technique spécifique aux équipes de pays des Nations Unies suivant la demande, y compris dans des contextes de conflit, de post-conflit et d'urgences humanitaires dans les pays où ONU-Femmes n'a pas une forte couverture.

Les tableaux 1 et 2 ci-dessous présentent la couverture des pays cumulée et les incidences financières à titre indicatif des capacités sur le terrain existantes et nouvelles sur les trois prochaines années.

Tableau 1: Couverture des pays cumulée

	2011	2012	2013	2011-2013
Présence sur le terrain proposée pour être financée par le budget d'appui	Nombre de bureaux de pays dont le renforcement a été approuvé par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire pour être financé par le budget d'appui en 2011	Nombre de bureaux de pays proposés pour être renforcés en fournissant à chacun les 5 postes recommandés par la FCA, financés par le budget d'appui biennal en 2012	Nombre de bureaux de pays proposés pour être renforcés en fournissant à chacun les 5 postes recommandés par la FCA, financés par le budget d'appui biennal en 2013	Nombre total de bureaux sur le terrain renforcés à la fin de 2013
Bureaux de pays	15*	20	21	56
Bureaux de pays avec des programmes complexes	2			2
Bureaux sous-régionaux	15			15
Centres régionaux	2			2
Total renforcé par an	34 (dont 13 sont des pays les moins avancés)	20 (dont 10 sont des pays les moins avancés)	21 (dont 10 sont des pays les moins avancés)	75 (dont 33 sont dans des pays les moins avancés)
Nombre supplémentaire de pays couverts par une présence multinationale				20 (dont 15 sont des pays les moins avancés)
Couverture totale				95

Tableau 2: Estimations¹ en millions de dollars américains au niveau des capacités existantes et nouvelles dans les pays, les sous-régions et les régions (chiffres de planification à titre indicatif à être vérifiés par la section du budget)

	2011 \$	2012 \$	2013 \$	Total \$
A. Bureaux existants sur le terrain				
34 bureaux sur le terrain (sous régional ² , régional, national)	25,4	28,0	30,8	84,2
3 postes supplémentaires aux 15 bureaux de pays existants		7,1	7,8	14,9
Sous-total	25,4	35,1	38,6	99,1
B. Bureaux sur le terrain supplémentaires				
Appui à 20 bureaux de pays supplémentaires/nouveaux à partir de 2012		16,2	17,9	34,1
Encore 21 bureaux de pays supplémentaires/nouveaux à partir de 2013			18,8	18,8
Sous-total	-	16,2	36,7	52,9
Total de bureau sur le terrain	25,4	51,3	75,3	152,0
C. Coûts du Siège :	26,1	31,8	35,1	93,0
Capacité existante : (Proportion du budget d'appui approuvé pour le Siège en 2011, et estimations pour 2012 et 2013)				
Total Siège	26,1	31,8	35,1	93,0
Total général	51,5	83,1	110,4	245,00

¹ Ces estimations sont indicatives et assujetties à un examen plus approfondi lors des discussions pour définir le budget d'appui biennal 2012-2013.

² Au fur et à mesure que les bureaux de pays sont renforcés, les bureaux sous régionaux seront progressivement démantelé et deviendront des bureaux de plusieurs pays couvrant de 2 à 3 pays avec d'autres organismes des Nations Unies et les PNUAD pour plusieurs pays.

3. Critères de sélection proposés pour les pays dans lesquels ONU-Femmes fournira un modèle standard d'appui:

La mise en place d'un modèle standard d'appui sur la base des demandes directes du gouvernement national sera effectuée en étroite consultation avec l'équipe de pays des Nations Unies afin d'assurer que le soutien d'ONU-Femmes apporte une valeur ajoutée et répond aux besoins du pays et de l'équipe de pays des Nations Unies. Toutefois, compte tenu de la demande et de la nécessité d'établir des priorités d'une façon vigoureuse mais responsable à propos de la mise en place de cet appui, ONU-Femmes propose d'appliquer les critères suivants pour la sélection des pays :

- a) La situation de l'égalité des sexes, des femmes et des filles (pourcentage de sièges au Parlement occupés par des femmes, population de femmes ayant au moins fait des études secondaires (moyenne d'âge 25 ans et plus), taux de participation des femmes à la force de travail, taux de mortalité maternelle, nombre de filles âgées de 15 à 19 ans actuellement mariées, divorcées ou veuves et pourcentage de femmes qui ont expérimenté la violence dans leurs vies) ;
- b) Niveau de développement et revenus du pays (pays les moins avancés, économies à faibles revenus) ;
- c) Situations de conflit actif ou post-conflit et autres types d'insécurité affrontés par les femmes dans un pays ; et
- d) Niveaux élevés d'inégalité au sein d'un pays (coefficient de GINI et autres indicateurs).

Extrait de l'évaluation des capacités sur le terrain - Aperçu de la présence d'ONU-Femmes sur le terrain³ : Selon l'évaluation des capacités sur le terrain (janvier 2011), la présence sur le terrain d'ONU-Femmes est définie comme suit :

- Catégorie A : Bureaux sous-régionaux sous la direction d'un fonctionnaire international de niveau L-5 ou D-1 = 15. Les bureaux sous régionaux qui partagent les installations avec un Centre régional sont soulignés en bleu clair.⁴

³ Données à décembre 2010 - En plus des 75 pays mentionnés, la FCA a identifié qu'ONU-Femmes a/a eu des administrateurs auxiliaires ; des volontaires des Nations Unies ; du personnel temporaire, à temps partiel et/ou partagé (avec le PNUD) dans onze pays supplémentaires, à savoir : République d'Afrique centrale, Guinée-Bissau, Niger, Somalie, République de Kiribati, Monténégro, Ouzbékistan, Argentine, Chili, Pérou, Uruguay et Venezuela.

- Catégorie B : Bureaux du programme sous la direction d'un fonctionnaire international et l'appui des programmes = 34⁵
- Catégorie C : Bureaux des programmes sous la direction de professionnels nationaux en contrat à durée fixe / contrat de service = 26⁶

** Dénote post-conflit et/ou la présence de la Mission intégrée des Nations Unies

Emplacement du bureau	Type de présence
Burundi	B
Cameroun	B
Cap Vert	C
Congo, République démocratique du **	B
Côte d'Ivoire **	B
Ethiopie	B
Ghana	C
Kenya	A et B
Libéria **	B
Mali	B
Mozambique	B
Nigéria	C
Rwanda	A
Sénégal	A
Sierra Leone	B
Afrique du Sud	A
Soudan**	B

⁴ Ceux-ci n'incluent pas les Centres régionaux au Panama et en Égypte, vu qu'ils n'avaient pas été encore approuvés par le Conseil d'administration au moment de la rédaction de la FCA.

⁵ Un des 34 bureaux de programme est situé dans un bureau sous-régional (Kenya).

⁶ Un des 27 bureaux de programme est situé dans un bureau sous-régional (Jordanie).

Emplacement du bureau	Type de présence
Tanzanie	B
Ouganda	B
Zimbabwe	B
Algérie	C
Egypte	C
Iraq	B
Jordanie	A et C
Mauritanie	C
Maroc	A
Territoire palestinien occupé	C
Syrie	C
Tunisie	C
Afghanistan **	B
Bangladesh	B
Cambodge	B
Chine	B
Inde	A
Indonésie	B
RDP	C
Népal	B
Pakistan	B
Papua Nouvelle Guinée	B
Philippines	C
République des Fidji	A
Samoa	C

Emplacement du bureau	Type de présence
Îles Salomon	C
Thaïlande	A
Timor-Leste **	B
Vanuatu	C
Viet Nam	B
Albanie	B
Bosnie et Herzégovine	C
Géorgie	C
Kazakhstan	A
Kosovo ⁷ **	B
Kirghizistan	C
Ex-République yougoslave de Macédoine	C
Moldova	B
Russie	C
Serbie	B
Slovaquie	A
Tadjikistan	C
Barbade	A
Bolivie	C
Brésil	A
Colombie	B
République Dominicaine	B
Equateur	A

⁷ Les références au Kosovo doivent être entendues dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Emplacement du bureau	Type de présence
El Salvador	C
Guatemala	B
Haïti **	B
Honduras	C
Mexique	A
Nicaragua	C
Panama	B
Paraguay	C